La feuille Pet de l'Amidie

L'actualité de Ludon-Médoc www.ludonmedoc.fr Janvier 2023



COUP DE POUCE JEUNES

14 jeunes de la commune impliqués

P4

PLAN LOCAL D'URBANISME

Lancement et avancement du projet

P 8

NOUVELLES CHRONIQUES LUDONNAISES

Volet 3







Chères Ludonnaises, chers Ludonnais,

Les années se suivent et malheureusement se ressemblent. Au moment

où nous pensions entrevoir la sortie du covid, la folle ambition d'un despote a plongé à nouveau l'Europe dans la auerre.

Une guerre certes lointaine physiquement mais dont les effets nous affectent au quotidien. La pénurie de certains produits industriels ou agricoles, la hausse vertigineuse des prix de l'énergie frappent de plein fouet les familles.

Les collectivités n'échappent pas, elles aussi, à ces augmentations incontrôlées et la préparation budgétaire pour l'année à venir débute dans l'incertitude la plus totale. L'inflation et la hausse des prix généralisées nous incitent à la plus grande prudence. Cela d'autant que l'Etat restreint de nouveau ses dotations. Malgré tout nous allons poursuivre notre politique d'investissements raisonnables en tenant compte de ce contexte. La création d'un centre culturel sera notre principal projet, financé en partie par la vente de l'ancienne RPA trop coûteuse à réhabiliter et les subventions de nos partenaires.

Les études sur le projet de réaménagement de l'avenue du 11 novembre vont également s'achever pour un début des travaux en 2024. Une concertation avec les riverains sera organisée sur le sujet. Dans un autre registre, la démarche de refonte du plan local d'urbanisme (PLU) entamée cet automne se poursuivra avec de larges temps de concertation. Vous trouverez d'ailleurs dans cette revue les premiers éléments d'information.

Avant de clore ces quelques mots je tiens à remercier pour leur engagement toutes les associations, tous les bénévoles qui animent le tissu social de Ludon tout au long de l'année. La reprise des activités post-covid s'est accompagnée d'une certaine désaffection du bénévolat mais nous repartons de nouveau sur une belle dynamique que nous continuons de soutenir.

Vous l'aurez compris, même si l'environnement global est incertain, nous gardons, avec mon équipe, le cap fixé : poursuivre l'amélioration de notre commune et conserver sa douceur de vivre tout en maîtrisant les dépenses publiques.

Au quotidien, nous allons continuer de travailler avec un seul objectif, l'intérêt collectif et le respect de tous.

Je formule pour notre pays, pour notre commune, pour chacun et chacune d'entre vous les meilleurs vœux de paix et de bonheur pour l'année 2023.

Belle et heureuse année à toutes et tous!

Philippe Ducamp Maire



Vie municipale

Éducation

Urbanisme, environnement et cadre de vie

Bâtiments, réseaux et patrimoine

Finances

Voirie et mobilité















Vie Ludonnaise

Solidarités

Vie associative, culturelle et sportive

Expression des groupes du conseil municipal

État civil

Agenda Informations pratiques













Journal d'information de la commune de Ludon Médoc - Janvier 2023 - Directeur de publication : Philippe DucampComité rédactionnel : Denis Cabezas, Emmanuelle Chaignon, Michel De Zen, Didier Garcia, Laëtitia Garnet, Frédéric Gonzalez, Alban Mares, Anthony Montfort, Marjorie, Roussel, Arlette Soltani, Martine Vallier - Création-impression: MTclients Ludon-Médoc - Crédits Photos: Mairie de Ludon, Marie-Françoise Jay.

VIE MUNICIPALE

Nouveau Conseil Municipal des Jeunes



Après une véritable campagne électorale durant laquelle les candidats ont présenté leurs projets, le nouveau Conseil Municipal des Jeunes a été élu le 13 octobre 2022.

244 enfants de CE2, CM1 et CM2 ont participé à ces élections. Munis de leur carte électorale et accompagnés de leurs enseignants, ils se sont rendus en mairie pour choisir leurs représentants. 10 enfants ont été élus : SI-BASSIE Charlotte, KINDT Louise, GUIOT Zoe, DUPONT Agathe, CHAMPUY Elaia, VINCENT Elie, TOLLIE Gaby, LAGLEYSE Tom, KUEN-EMANN Jules et CONSTANT Thibaut.

Lors de la première réunion, Elaia CHAMPUY, en classe de CM1, a été élue Maire. Les jeunes conseillers municipaux ont ensuite reçu leur écharpe tricolore, nul doute qu'ils l'arboreront fièrement tout au long de leur mandat.

Budget Participatif



L'édition 2022 du budget participatif a permis aux Ludonnais(es) de proposer des projets pour la ville. 3 projets ont ainsi été retenus éligibles par la commission de sélection des projets. Les projets portent sur des thématiques différentes : la stérilisation des chats errants, l'organisation d'ateliers thématiques sur la biodiversité et la possibilité de distribuer des plants d'arbres aux ludonnais(es) (quantité limitée). Les projets ont été présentés sur le site Internet de la mairie et affichés en Mairie.

Les ludonnais(es) ont pu voter du 7 au 20 novembre. Cette année, deux projets ont été retenus et seront mis en œuvre début 2023. Le premier projet est "la stérilisation des chats errants", il s'agit de limiter la prolifération de ceux-ci, une communication sera faite pour expliquer la démarche de cette action. Le deuxième projet s'intitule "Plantons le décor !", il sera proposé une distribution de plants (sur inscription quantité limitée).

Réserve Communale de Sécurité Civile



Le samedi 19 novembre 2022, les réservistes se sont rendus à la caserne des sapeurs-pompiers de Macau où ils ont été accueillis par le chef de centre. Cette visite riche et instructive s'est poursuivie par une réflexion sur les perspectives et le fonctionnement de la réserve. La réserve communale de sécurité civile a vu le jour en février 2021. Elle compte 24 membres et le recrutement reste ouvert. Chaque membre est doté d'un équipement individuel.

(veste de pluie, gilet de sécurité, gants) et des équipements collectifs sont également à disposition (talkies-walkies, lampes, casques). Les volontaires ont déjà bénéficié d'une formation PSC1 (Prévention et Secours Civiques de Niveau 1).

VIE MUNICIPALE

Coup de pouce jeunes

Cet été 14 jeunes se sont succédés pour prêter main forte aux services techniques durant la saison estivale. Ils ont fait preuve de motivation et de bonne humeur et la qualité de leur travail a été très appréciée. Bravo à eux pour leur investissement! L'opération sera reconduite à l'été 2023 avec le même double objectif de donner une expérience et de permettre le financement d'un projet personnel.





Bibliothèque nouveaux ateliers

Plus de 4000 livres à disposition

de la mairie, la bibliothèque ne cesse d'accueillir de nouveaux lecteurs. Petits et grands trouvent leur bonheur parmi les 4000 livres proposés. L'offre actuelle est composée d'un fond propre appartenant à la bibliothèque (achats réguliers), d'emprunts à Biblio Gironde et également de quelques dons. La bibliothèque retrouve un dynamisme grâce aux divers ateliers

proposés : groupes de lecture ados et adultes, manifestations autour du livre, spectacles...

Un compte créé permet un emprunt de 5 livres pour une durée d'un mois maximum et c'est gratuit. Vous pouvez suivre tout ce qui s'y passe sur le compte Facebook Bibliothèque Paul Duchesne Ludon-Médoc ou sur le site internet

https://www.bibliotheque-ludon-medoc.net/

École de musique nouveautés

L'école de musique a innové au mois de juin avec son concert « Live Karaoké » et a tenu son pari de faire participer le public pour partager ambiance et chants sur scène.

Les vacances estivales ont été propices à beaucoup de réflexions. En effet, le départ violent de notre collègue Christophe Ornon a entraîné la né-

cessité de réorganiser certaines classes, et de mettre en place une nouvelle forme d'enseignement. Témoins de ces évolutions : les classes de composition, de « Codes de la z'îk » remplaçant le solfège traditionnel et d'autres nouveautés que nous vous invitons à venir découvrir.

Nous vous offrirons deux concerts de Noël pour cette fin d'année 2022 : le 10 décembre à l'église les chants de Noël et le 18 décembre les classes instrumentales fêteront cette période avec vous autour d'un chocolat chaud. Notre école s'oriente de plus en plus

> vers les ensembles musicaux, très différents parfois, mais toujours tournés vers le bonheur de faire de la musique ENSEMBLE. Peut-être estce le besoin de se retrouver après ses trois années de contrainte sanitaire.

Christophe Ornon

Comme un symbole Christophe ORNON nous a quitté sur son lieu de travail, cette école de musique qu'il aimait tant. Présent depuis 1989 auprès des jeunes musiciens, il a su faire partager sa passion et tout particulièrement celle de l'accordéon. Un bel hommage lui a été rendu par ses collègues et par l'école de musique lors du gala de fin d'année.

ÉDUCATION



Des fresques dans la cour

Quelques jours avant les vacances de la Toussaint, les fresques de l'artiste Camille Piantanida sont venues embellir la cour de l'école maternelle. A la fois colorées, ludiques et éducatives, elles ont rapidement suscité l'intérêt des enfants.











La grande lessive



Une oeuvre éphémère à l'école

La "Grande Lessive" a eu lieu le jeudi 20 octobre 2022. Toutes les classes de l'école élémentaire ont participé à ce projet et ont créé une œuvre d'art éphémère autour du thème "la couleur de mes rêves". Suspendus à des fils, les travaux des élèves ont été exposés devant l'école.

Bravo aux jeunes artistes et à leurs enseignants d'avoir participé à cette action internationale. Prochaine édition le 23 mars 2023.





Nouvelle assitante

d'anglais

Une nouvelle assistante de langue à l'école élémentaire

Cette année encore, l'école élémentaire et la municipalité se sont associées pour accueillir une assistante de langue. Samantha ZEID, originaire du Wisconsin, est arrivée mi- septembre à Ludon et intervient aux côtés des enseignants pour développer l'apprentissage de l'anglais. Tous les élèves découvrent ainsi la richesse de sa culture et profitent de l'authenticité de sa langue.

Éffectifs des écoles



École élémentaire : CP : 77, CE1 : 73, 398 élèves CE2 : 83, CM1 : 93,

CM2:72

École maternelle : PS:63, MS:70,

217 élèves GS:84

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Nettoyons la nature



Comme chaque année, la mairie a ouvert un chantier public «nettoyons la nature» proposé par le centre Leclerc, une 60^{aine} de bénévoles ont pu récupérer leurs matériels offerts par ce dernier (chasuble, gants, sacs poubelles)

afin de ramasser les déchets laissés à la gravière de Paloumey. Cette action a eu lieu le 25 septembre, beaucoup moins de déchets sûrement du aux emplois jeunes de cet été qui étaient sur le site journalièrement. Moins de déchets mais la récolte a permis de trouver des pneus, un morceau de fourche, des bouteilles de verre, beaucoup de mégots, papiers et plastique.





Des millions de téléphones dorment au fond de nos tiroirs il est temps de les réveiller. Dia la relieu granieur lupinus or de republis per d'engré du aut rapportes outres. Directors une seconde vie à rice héliphones

Collecte anciens téléphones

Rapportez vos anciens téléphones dans le hall de votre mairie.

Espace naturel de Paloumey



2 nouvelles tables de pique nique



Rénovation du pont

Skate parc



Mise en place de bancs

Borne vélo

Le PNR a retenu notre candidature pour la mise à disposition d'une borne de réparation pour les vélos. Celle-ci a été installée devant l'affichage place de la mairie.

Bacs jaunes nouvelles consignes

L'arrivée des bacs jaunes permet l'extension des consignes de tri. Ils ont une plus grande contenance. Ils seront ramassés tous les 15 jours. Tous les emballages sans exception (en plastique, en métal ou en carton) ainsi que les papiers et les journaux sont à déposer dans le bac jaune. Désormais tous les emballages sont acceptés : pots de yaourt, barquettes alimentaires, sachets de surgelés, boîtes d'œufs, sachets de bonbons, pots de



crème cosmétiques, films souples, sacs plastique + les petits emballages métalliques : capsules de café, blisters de médicaments, tubes de dentifrice, emballages de chocolat, collerettes, paquets de café, poches de compote, bouchons, barquettes...

BILAN RÉALISATIONS 2022

Suivi des projets en cours

Lotissement les Portes du Marais, logements sociaux, bailleur social Clairsienne. La livraison des 26 logements est prévue pour avril 2023.





Lotissement l'Ecrin de Lafont, société Pierreval
 Les 19 lots sont vendus, les permis de construire déposés et validés.

Lotissement le Jardin des Alouettes, société Ranchère
 Les travaux de terrassements et d'aménagements des lots sont en cours de réalisation.



Hôtel, Spa, Restaurant au château d'Agassac Un nouveau permis d'aménager a été déposé le 5 juillet 2022 en mairie, après un travail de l'architecte en collaboration avec les architectes conseils des Bâtiments de France.

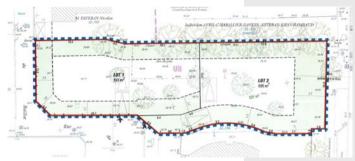
Vente de biens municipaux



L'ancienne RPA

Par délibération du conseil municipal du 26 septembre, la municipalité a décidé de mettre à la vente cette bâtisse, de façon à financer la construction d'un nouvel ensemble culturel et associatif. La valeur de ce bien estimée par le Pôle d'évaluation domaniale des Finances Publiques est de 645 000 €.

Les terrains, Avenue du général de Gaulle Suite à la délibération du conseil municipal du 26 septembre, concernant la division en deux parcelles de ce terrain de 1100 m2, la municipalité a déposé un permis d'aménager qui est en cours d'instruction.



PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Révision du Plan Local d'Urbanisme : lancement et avancement du projet

La commune a prescrit le 7 mars 2022 la révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU). Ce document, qui a permis d'encadrer le développement urbain induit par la forte croissance démographique enregistrée au cours des 20 dernières années, n'est plus adapté pour anticiper l'évolution de la commune au cours des prochaines années.

Par ailleurs, la révision du Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) va entrainer l'inconstructibilité de secteurs envisagés pour l'accueil de constructions et imposera nécessairement une réorientation de l'urbanisation. Il est également impératif de tenir compte des évolutions législatives et réglementaires intervenues depuis l'approbation du PLU, tout particulièrement la limitation de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers. Dans cet esprit, la révision du PLU fait l'objet d'une évaluation environnementale visant à limiter les impacts de la nouvelle politique communale d'aménagement sur son territoire. Tout au long de ce processus de révision, la population sera tenue informée et invitée à faire part de ses observations ou demandes conformé-

ment à la réglementation de la manière suivante :

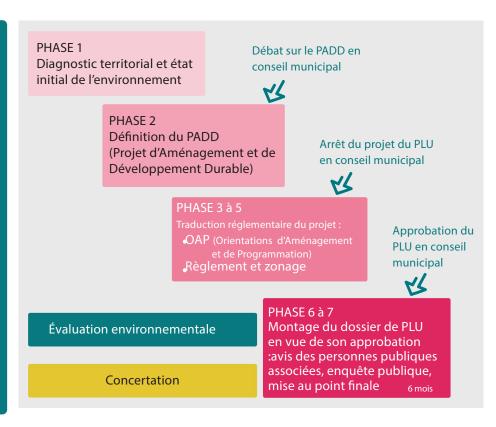
- Lors de réunions publiques.
- Par la publication d'un dossier thématique dédié à la révision du PLU
- Par une information régulière dans le bulletin municipal, site internet
- Par la mise à disposition d'un registre en Mairie destiné aux observations de toute personne intéressée
- Par la possibilité d'écrire par courrier postal à l'adresse suivant,1, rue de la Mairie, 33290 LUDON-MEDOC ou par courrier électronique dgs@ludonmedoc.fr
- Par des panneaux d'informations
- Par l'organisation d'une session de rencontre et d'échange avec les professionnels du monde agricole,
- Par l'organisation d'ateliers thématiques en présence de représentants des associations et acteurs économiques locaux

Une première réunion publique a eu lieu le 23 septembre 2022 décrivant le contenu du PLU ainsi que les différents enjeux de sa révision.

La présentation complète est disponible sur le site https://ludonmedoc.fr/

Plusieurs phases, nécessaires et obligatoires, ont commencé et vont continuer à rythmer ce projet de révision (cf frise chronologique ci-contre).

Des ateliers thématiques et une session de rencontre et d'échange seront organisés dans les prochains mois afin de compléter la phase 1.

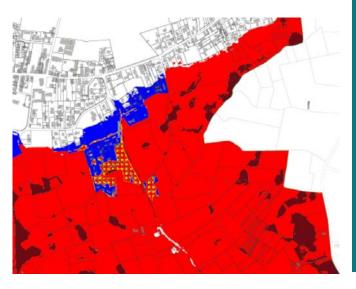


Les divisions foncières et permis de construire en quelques chiffres

Le service urbanisme a traité 6 dossiers de divisions foncières qui représentent 9 lots détachés. Nous avons également instruit 22 dossiers de demande de permis de construire dont 19 pour la réalisation de maisons individuelles et 3 pour des bâtiments professionnels.

Le nouveau PPRI

L'enquête publique s'est déroulée du 19 septembre au 18 octobre 2022, avec quatre demi-journées de permanence du Commissaire enquêteur. Un registre a été mis en mairie à la disposition des Ludonnais pour recueillir leurs observations. Le nouveau PPRI entrera en vigueur courant 2023.



L'aménagement du site naturel de Paloumey

Le CAUE et Gironde Ressources accompagnent la municipalité dans sa recherche de solutions pour faire de ce site naturel un lieu d'agrément pour les riverains et les usagers.

Cet endroit, actuellement ouvert au public est une ancienne gravière des années 1960. Les activités principales sont la pêche et la promenade. Le problème concerne le fonctionnement actuel du site et les possibilités de mise en valeur. Le souci majeur provient d'une fréquentation non souhaitée l'été, entraînant des nuisances et incivilités pour les riverains (baignade sauvage, bruits, barbecue, etc). Plusieurs axes de réflexion ont été abordés et ont permis de dégager un programme et une démarche pour la mise en valeur du site.

Le montant prévu est d'environ 300 000€ dont une partie importante sera financée par des subventions.

- Réglementation et panneautage
- 2 Entretien
- Régulation des accès (améliorations)
- Régulation des accès (problèmes principaux)
- Rouvrir visuellement le site
- Mise en valeur paysagère de l'entrée du parking
- Sécurisation des rives
- Secteur de regénération naturelle



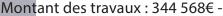
BÂTIMENTS, RÉSEAUX ET PATRIMOINE

Travaux 2022 et prévisionnel 2023

Hangar Services Techniques



Nos services techniques ont intégré début octobre leur nouveau bâtiment d'une superficie de 435m² qui permet le stockage de notre petit matériel et la mise à l'abri de nos véhicules.



Subvention DETR: 81 891€, coût pour la collectivité: 262 677€





L'église

Afin de maintenir et rénover notre patrimoine bâti, nous avons effectué des travaux de démoussage et de réaménagement de la toiture de l'église. Les travaux de ravalement de la façade sont programmés début décembre. Montant des travaux effectués : 13 441€

Subvention DETR: 28 929€ (sur la totalité des travaux toiture et ravalement).



L'école maternelle Lucie Aubrac



Nous avons effectué des travaux de rénovation sol et peinture de la classe 5 et bibliothèque (BCD).

Montant des travaux : 22 083€.

L'aire de jeux a également été changée ainsi que les protections sur les poteaux du préau. Montant des travaux : 20 180€







Vente RPA (Résidence pour Personnes Àgées)

Le Conseil Municipal lors de sa séance du 26 septembre 2022 a validé la vente du bâtiment communal « ancienne RPA ».

Cet immeuble d'une superficie de 561 m² est proposé au mieux offrant au prix de réserve de 645 000€ fixé par le Domaine.

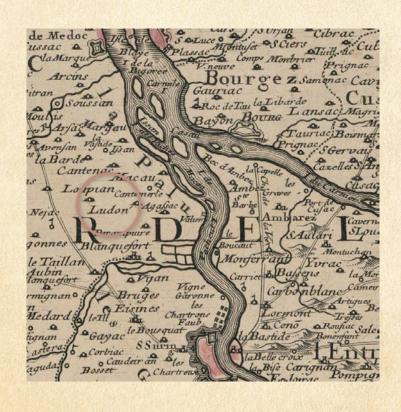


Plan sobriété énergétique

Dans le cadre du Plan Sobriété Energétique, nous avons mené une étude auprès de notre prestataire le SDEEG pour une extinction de l'éclairage public la nuit sur notre commune (les horaires restent à définir). Nous prévoyons également une baisse sur les thermostats de nos chaufferies

afin de maitriser au mieux nos dépenses énergétiques qui subiront une hausse importante pour l'année 2023, sachant que nous faisons partie d'un groupement d'achats qui nous permet une modération dans la hausse énergétique.

Les Nouvelles Chroniques Ludonnaises



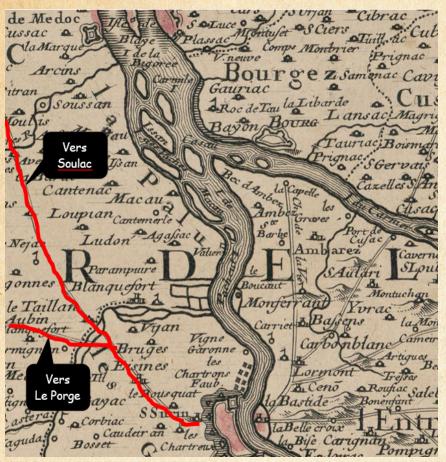
Volet III

Histoire des voies, chemins et routes de Ludon-Médoc....et des environs

Ce troisième article des nouvelles chroniques ludonnaise traite des chemins et des routes qui au cours des siècles ont été construits pour faciliter le commerce et les déplacements des habitants. Dans notre commune voisine de la Garonne dont elle devait supportait, plus qu'aujourd'hui, les marées, la chose n'était pas aisée.

D'autant qu'en outre Ludon était située à l'écart des principales voies de communication. L'intérêt de cette étude est de nous restituer une partie de notre histoire, car, en effet, la construction des voies et chemins n'est jamais anodins. Ce magnifique travail a été, en grande partie, effectué par Patrice Geynes et vous en découvrirez la suite dans la feuille de vigne de l'année prochaine. En attendant bonne lecture.





Très peu de textes décrivent les voies de communications passant dans ou à proximité de notre commune avant les 18ème et le 19ème siècles.

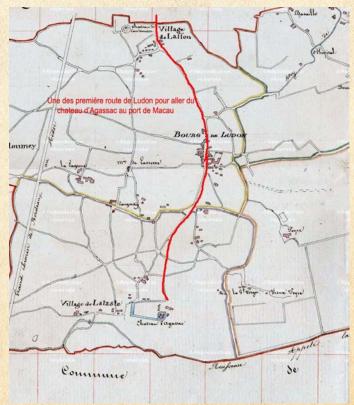
Le premier chemin reporté sur une carte établie par Guillaume Delisle, date de 1714. Il relie Bordeaux au nord de la péninsule et au Porge. Il est à noter que l'île de Macau est encore détachée de la presqu'île et que l'île de Pachan est représentée. Cette route sera ultérieurement appelée «Levade» ou «Lebade» (Le «v» se prononçant «b» en gascon).

Pour Ludon la voie la plus ancienne allait du château d'Agassac à Macau. Elle passait à travers les vi-

gnes, empruntait le tracé de la rue de l'acacia de Ricad, de l'avenue du 11 novembre, de la rue du général de Gaulle et de la rue du 8 mai 1945. Son cheminement sur notre commune permettait de desservir les trois principaux édifices de Ludon, le château d'Agassac, l'église et le château de Cantemerle le vieux qui était à l'époque sur notre commune.

C'est seulement à partir du milieu du 18 ème siècle avec la création de la route allant de Bordeaux à Pauillac et surtout au 19 ème siècle, concomitamment au développement du commerce du vin et à l'arrivée du chemin de fer, que notre commune a vu ses voies de communication se développer. Ce désenclavement tardif est dû à la situation géographique de Ludon. En effet notre commune est située sur les rives marécageuses de la Garonne dont les marées et les crus arrivaient, avant son endiguement, à proximité de l'église et du château d'Agassac.

Environ les deux tiers de la superficie de la commune étaient inondables. L'utilisation des chemins dans ces zones étaient dès lors très aléatoires.



ÉPOQUE ROMAINE

Les Romains ont construit un nombre très important de routes. Elles étaient utilisées pour commercer et pour pouvoir déplacer des troupes afin de faire face rapidement à toutes révoltes ou invasion.

Si aucune route n'est tracée dans le médoc, cela ne signifie pas qu'il n'y en avait pas car trois chemins certifiés au haut moyen âge laissent supposer que des routes antérieures ont certainement existé:

La Levade de Blanquefort reliait, à proximité de Ludon, Parempuyre à Macau. Dans ces deux communes des « vestiges de voie romaine » ont été exhumés au XIXe siècle mais à Ludon aucune trace archéologique n'a été retrouvée. La « lébade de Blanquefort » reste bien visible, bien qu'abandonnée, entre la Tour de Gassies à Bruges et la forteresse de Blanquefort. Elle y sert de support à la limite entre les communes de Bruges et d'Eysines. Elle monte

le coteau de Curégan par la rue de Guyenne pour se diriger vers l'église de Blanquefort, puis emprunte la rue Tastet-Girard.

- Une voie littorale dont aucune trace n'a été retrouvée. Elle devait relier Arès à Noviomagus cité disparue proche de Soulac, par Lacanau, Carcans, Hourtin et Grayan.
- Une voie centrale reliant Bordeaux à Soulac qui sera appelée plus tard «Levade» ou «Lebade»

La levade ou lebade

La principale voie de communication centrale reliait Bordeaux à Soulac. Elle a été certifiée en 1179 lors de la construction de la chapelle de Birac à Arsac et en 1356 en tant que chemin de la reine. Cette voie sera appelée plus tard «La lebade» (ou Levade). Son premier tracé aurait été ordonné par Galienne épouse du roi de Bordeaux qui ne pouvait pas vivre sans son fils

qui s'était retiré sur ses terres du médoc. Il

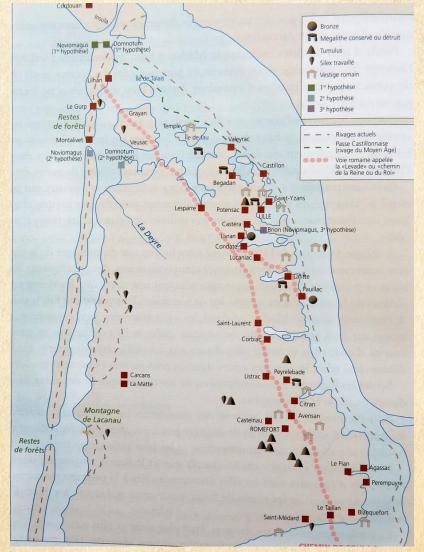
s'agissait d'un chemin allant de son palais jusqu'à la mer.

Si aucune découverte archéologique ne démontre l'origine romaine de cette voie elle est attestée avoir été restaurée en 1198 pour permettre à Aliénor d'Aquitaine de se rendre aux abords de Soulac afin d'embarquer pour l'Angleterre où elle allait épouser Henri de Plantagenet.

Son tracé rectiligne passait à l'ouest du lieudit «Louens» sur la commune du Pian.

Dans cette commune, la voie de desserte du lotissement de Luget, à partir de la D211 et la voie de desserte du complexe hôtelier du golf du Médoc à partir du chemin de Courmateau ont repris son tracé. Elle croisait ensuite la route de Soulac sur la commune d'Arsac au lieu-dit «Chapelle de Birac» entre la ZA de Chagneau et la Winery.

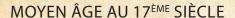
La route allant d'Eysines à Listrac (D1) réalisée sur ordre de Tourny en 1753 allait la rendre obsolète.



«Tracé supposé de la Lebade à l'époque romaine»



«Tracé encore visible de la Levade au sud de la ZA d'Arsac»



Cette période est très peu fournie en archives. Les seuls relevés sont les différents tènements (Ensemble de propriétés contiguës) datant du 15^{ème} au 17^{ème} siècles.

L'ensemble ne couvre pas la totalité de la superficie de la commune

Le chemin principal était celui menant du château d'Agassac à Macau bourg. Le bourg de Ludon était alors relié aux principaux «villages» de la commune (Lafont, Gilet, Lataste et Paloumey).

La commune de Macau était desservie par le chemin allant d'Agassac au bourg de cette commune.

Celle du Pian, dont le bourg était alors situé à l'église de Malleret, par un chemin partant de la Loubeyre et reprenant en partie et en le poursuivant le chemin de Noël.

Pour se rendre à Parempuyre, quatre cheminements étaient possibles :

 Vers la fin du 17 ème siècle par une voie située au bord de l'eau correspondant au chemin de Labarde actuel. Au lieu-dit «Le port de Ludon», le chemin suivait la jalle de Ludon, vers l'est jusqu'au niveau de la maison de Despartins, A cet endroit un gué puis un «pont» sur l'écluse permettaient de traverser la jalle. Des relevés de terre sont encore visibles vers le lieu-dit «le clerc de Ségur» à Parempuyre. Le chemin repartait ensuite vers l'ouest longeant l'estey jusqu'à rejoindre l'actuel tracé du chemin Labarde.



«Tracé encore visible de la Levade au sud de la ZA d'Arsac»

- Par un chemin, très certainement exclusivement piétonnier, et qui a disparu, partant du Grand Vergey et se dirigeant vers le château Ségur. La traversée de la jalle se faisait certainement à gué, car les digues de la jalle n'existaient pas encore au moyen âge.
- Par le «chemin des ânes» (Nom conservé dans les 2 communes) se prolongeant par un gué et reliant le moulin à vent de Landegrand à Parempuyre au moulin à eau du Poulet à Ludon.
- Par un chemin de Procession, reliant Le Pougeau sur la commune du Pian à Lafont et correspondant à la limite actuelle des communes de Ludon et du Pian au niveau de l'Ayguelongue. Un gué puis un pont permettait de traverser la jalle, il n'en reste absolument rien aujourd'hui. Ce chemin sera abandonné après la construction de la route royale en 1753 mais la limite des communes restera.

Sur ce chemin deux croisements importants existaient dans notre commune :

- La croix du «cu de Gravey» à l'intersection actuelle du chemin du Camp et de la rue de Paloumey
- La croix de «Bernichaut» à proximité de l'intersection actuelle du chemin de Coudannes et de l'impasse menant à la jardinerie

Tous ces chemins étaient quasiment impraticables lorsque les eaux envahissaient les terres lors des grandes marées ou en cas de fortes intempéries.



LE 18 EME SIÈCLE

C'est le siècle du grand bouleversement pour les voies de communication en Médoc. Le principal artisan de ces changements fut l'intendant Louis Urbain Aubert, Marquis de TOURNY (1695 - 1760).

Nommé à l'intendance de Guyenne à Bordeaux en 1743, il va embellir la ville de Bordeaux. Nous lui devons : les quais, le jardin public, les cours et les avenues. Il a aussi amélioré les voies de communications dans la généralité.

La généralité de Bordeaux comprenait six pays d'élection: Bordeaux, Périgueux, Sarlat, Agen, Condom et Dax et quatre pays d'état: Mont de Marsan, Tarbes, Mauléon et Bayonne. La différence entre les deux statuts étant la relative autonomie fiscale des pays d'état.

À son arrivée les routes et chemins sont dans un état de délabrement avancé, ils sont impraticables pendant la mauvaise saison. A tel point que les commerçants et négociants de la presqu'ile privilégient les transports fluviaux ou maritimes.

Avec l'aide de Daniel Charles Trudaine (1703 - 1769), directeur de l'assemblée des inspecteurs généraux des ponts et chaussées, Tourny commence en 1744 les travaux pour l'amélioration des axes allant de Bordeaux à Paris par Blaye et St André de Cubzac, de Bordeaux à Bayonne, de Bordeaux à Toulouse et de Bordeaux à Limoges. En plus de ces grandes routes, il propose un plan complet de réfection et de création de routes autour de Bordeaux.

Dans notre secteur il planifie, sur des plans de Trudaine, les routes royales de Bordeaux à Listrac, elle sera poursuivie plus tard jusqu'à Lesparre par Le Taillan et Castenau, et la « grande chaussée de Blanquefort» qu'il compte poursuivre vers Margaux.

Pour Tourny les routes sont très précisément définies. Elles doivent être en «dos d'âne» avec un bombement au centre d'un pouce par pied (sous l'ancien régime 1 pouce = 27mm et 1 pied = 325mm) de largeur).

Pour les routes entre villes elles doivent être larges de 30 à 36 pieds. Les eaux devront s'écouler dans des fossés de chaque côté de la route. Le revêtement sera réalisé avec de la grave ou de la pierre de cailloutis (cailloux concassés).

Si la route est très fréquentée ou risque d'être

submergée des pavés de grés seront employés. Sur les abords des routes des arbres devront être plantés à 6 pieds du bord du fossé tous les 30 pieds. Une amende de 60 livres (81 euros actuels) sera infligée à qui détruira ou abimera les arbres. La récidive vaudra le « fouet » au délinquant!

Les ponts et poncets seront réalisés en dur avec le minimum d'arches possibles. Le tracé de la route devra être le plus rectiligne possible.

La «Grande chaussée de Blanquefort» - Route Eysines à Pauillac, actuelle D2

Tourny est sollicité par les armateurs et négociants de Bordeaux qui se plaignent des difficultés qu'ont leurs navires pour remonter la Gironde (risque d'échouages sur les bancs de sable et de vase). Pour y répondre il décide donc de faire réparer ou construire deux routes dans le médoc :

Une nouvelle doublant la Levade de Bordeaux à Lesparre. Une autre de Bordeaux à Pauillac passant par les différents villages producteurs de vins renommés (Haut Médoc, Margaux, St Julien Pauillac/St Estéphe). Cette route existait déjà partiellement et dans un premier temps il répare les portions existantes. Cette voie sera dénommée «Route du bord de l'eau». C'est l'actuelle «route des châteaux».

La route allant de Bordeaux à Lesparre ne pose guère de problème. Avant la jalle d'Eysines la route reprend le tracé de la «la levade». Après le pont du Taillan sa rectitude entre les diverses villes, Le Taillan, Castelnau, Listrac, St Laurent et Lesparre, correspond aux principes de Tourny car cette voie traverse des landes plus ou moins incultes ou des bois. Seule exception la portion de 5km entre Castelnau et Listrac qui traverse les vignobles de l'appellation Moulis/Listrac.

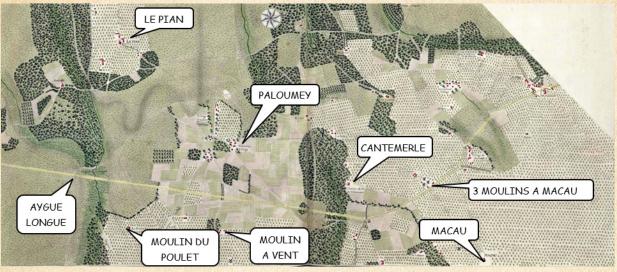
Pour la route du bord de l'eau Tourny dans un premier temps choisit de réparer certaines portions déjà existantes, mais devant le coût élevé, il opte pour une réfection totale (Arrêt du conseil d'Etat le 13 octobre 1750 pour réaliser la traversée de Blanquefort). Il reprend la route historique quittant «la levade» au Vigean pour se diriger vers Blanquefort. Le sol étant marécageux Tourny rencontre des difficultés pour traverser la jalle jusqu'à Majolan. Il opte pour le curage des jalles et la création defossés afin de faciliter l'écoulement des eaux.

Cette solution ne reçoit pas l'accord des propriétaires de marais qui souhaitent l'asséchement de ceux-ci afin de rendre la terre cultivable. Tourny passe outre, les marais seront asséchés plus tard et la chaussée sera supportée par des pieux et la construction de 5 ponts.

Durant deux ans les travaux sont arrêtés à Blanquefort, consécutivement aux réclamations des viticulteurs. Tourny est autorisé par le garde des sceaux, le 30 juillet 1752, à continuer les travaux.

Les clauses de cet accord stipulent que la chaussée doit limiter au maximum son emprise sur les vignes et reprendre le plus possible les chemins existants. Dans le cas où cela ne serait pas possible les viticulteurs seront fortement dédommagés.

Cela explique la rectitude de la chaussée entre Blanquefort et Macau (emprise traversant des bois et des landes) puis son aspect tortueux lorsqu'elle traverse les appellations Haut Médoc et Margaux.



«1750 - Carte de Trudaine traçant le cheminement de la voie royale (en jaune) Bordeaux Pauillac (D2) dans nos alentours

Sur la commune de Ludon, Trudaine assure la traversée de la jalle de l'ayguelongue par un pont. Pour les autres ruisseaux, des pontets seront réalisés.

A Soussans l'Intendant demande aux propriétaires de se syndiquer pour assurer l'asséchement des marais afin d'en assumer le coût et d'en recevoir les recettes.

Les travaux effectués, la voie les traversera par une longue ligne droite entre Tayac et Arcins. Ensuite la chaussée reprend des anciennes voies existantes pour traverser les vignobles de St Julien et Pauillac. Cette route sera entièrement construite ou remise en état en 1754. Elle sera appelée ou classée successivement «chemin royal de Bordeaux à Pauillac» puis «Route départementale n°18» en 1818, puis «chemin de grande communication n°118» en 1876 et enfin «route départementale n°2» en 1938.

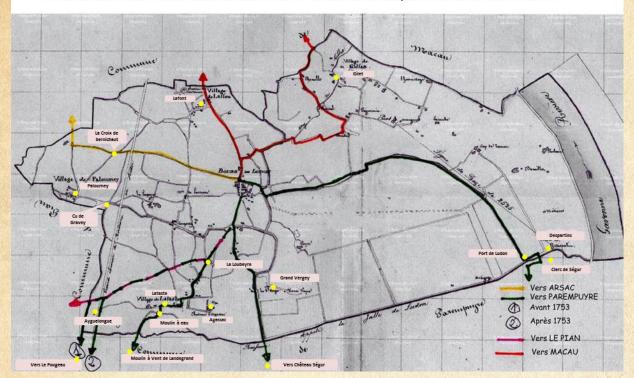
Depuis sa construction son cheminement n'a pas évolué dans notre commune. Sa largeur a été augmentée, elle est désormais goudronnées et les ouvrages d'art ont été rénovés ou reconstruits au 20^{éme} siècle.

Carte de 1844 page suivante



Ludon Médoc - Carte de 1844

Avec tracés des routes vers les communes voisines et les points cités dans l'article





Les Nouvelles Chroniques Ludonnaises

À suivre...

FINANCES

Comme nous en avons désormais l'habitude, l'ensemble des dépenses, budgétairement ventilé en sections de fonctionnement et d'investissement, est regroupé par grandes fonctions, hors services communs. amortissements représentent l'utilisation de nos investissements précédents sont de 15% de nos dépenses mais ne sont pas retenus dans cette présentation pour une lecture plus claire et comparable avec les présentations précédentes. Dans ces périodes budgétairement troublées, la répartition des dépenses à fin octobre 2022 vous permet de mesurer l'impact de ce qui vous est présenté dans notre revue annuelle.

Les montants mis en œuvre en 2022 retrouvent aussi un niveau

plus habituel aux périodes antérieures au COVID-19.

Les écoles représentent près de 35% de la dépense avec plus de 880 000€.

La voirie, qui demande des montants importants pour chaque programme afin de maintenir l'objectif qualitatif de nos infrastructures, est notre deuxième poste avec 600 000€ et près de 25% des dépenses équivalent à 2021.

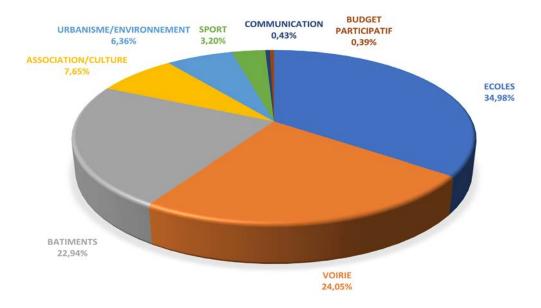
De même la construction et l'entretien des bâtiments municipaux, domaine qui n'est pas très visible mais que nous nous efforçons d'améliorer progressivement pour le bien-être commun, représentent un peu plus de 20% des dépenses, contre 15% en 2021.

Les dépenses liées au sport, à la culture et aux animations représentent environ 10% de la réalisation budgétaire à fin octobre 2022 contre un peu moins de 15% l'année dernière mais avec une valeur quasiment triplée par rapport à 2021.

Cette année, le budget participatif apparaît dans nos engagements.

Rappelons que les dépenses de services communs (fluides, entretiens et maintenances globale, rémunérations...) représentent la mutualisation non affectable aux autres fonctions. Leur prise en compte dans cette présentation fausserait notre perception des affectations budgétaires. Enfin, les dépenses sociales portées par le Centre Communal d'Action Sociale, ne sont pas reprises dans cet état.

RÉPARTITION DES DÉPENSES MUNICIPALES PAR FONCTIONS



NOUVELLES ENTREPRISES LUDONNAISES

Plâtrerie 2 j : Platerie, Isolation, Démolition, Neuf et Rénovation - 06 83 44 87 39 Platrerie2j@gmail.com

Orthophoniste : Christel SOKOLOWSKI 4 rue de la mairie Ludon Médoc 06 61 13 99 74

VOIRIE ET MOBILITÉ

Programme voirie 2022

Dans la continuité des travaux réalisés Chemin du Bois des Roses en 2021 la commune a lancé les travaux de la deuxième tranche du marché de voirie.



Malgré une hausse de 25% du prix des matériaux, nous avons pu retravailler le projet et réaliser les travaux de la route du Grand Verger.

Objectifs de l'aménagement :

- Création d'un cheminement piéton continu
- Création de 3 plateaux ralentisseurs et écluses de stationnement.
- Création d'un réseau de pluvial
- Enfouissement d'une partie du réseau Telecom et fibre
- Végétalisation





VIE LUDONNAISE



La fête du jeu

Une fête du jeu réussie!
La 3ème édition de la fête du jeu, organisée par l'association Ludonnaise Jeu m'Fais la Malle, a connu un réel succès. En effet, plus de 430 personnes, de tous âges se sont réunies au foyer rural le samedi 15 octobre dernier. Cette forte affluence a permis grâce aux dons libres de l'entrée et aux consommations de récolter 1600 € au profit de l'association partenaire de la manifestation Médoc Enfance Handicap. Cette somme va per-

mettre de financer des sorties pour les enfants et d'équiper la classe ULIS de Macau. Au programme de cette fête, déambulation parmi des espaces variés, dédiés aux jeux en bois, jeux vidéo, jeux de construction ou possibilité de se poser pour découvrir de nouveaux jeux grâce aux explications des bénévoles. Pour les plus jeunes, une salle consacrée à la petite enfance avec un grand parcours de motricité et des jeux 1er âge. Des jeux-concours, inspirés des

jeux Twin-it, Micro Macro ou Strike ont été proposés tout au long de la journée. Cette après-midi s'est prolongée en une soirée consacrée exclusivement aux jeux de société modernes. En attendant la date de la prochaine édition de cette Fête du jeu, vous pouvez retrouver l'association Jeu m'Fais la Malle tous les mois au foyer rural lors de ces après-midis ou soirées jeux. Renseignement :

jfm.medocestuaire@gmail.com ou 06 10 09 16 31







VIE LUDONNAISE



Course La Ludonnaise

Le samedi 3 septembre 2022 avait lieu la première édition de la Ludonnaise, avec des parcours inédits un de 15 km et un de 8,5 km essentiellement sur route. Les marcheurs ont eux aussi pu participer

> avec un 10 km à travers la ville et ses marais.

> > Avec presque 300 participants lors de cette manifesta

tion sportive, l'équipe organisatrice remporte un franc

Les organisateurs remercient une nouvelle fois tous les bénévoles mais également les partenaires, commerçants et artisans ludonnais pour leur mobilisation et leur soutien. La nouvelle édition est d'ores et déjà programmée le samedi 26 août 2023 avec une nouveauté, une course enfant sera proposée.





Fête des vendanges



Marché des Producteurs



Marche Octobre rose

La Mare à Boue 2022 a été organisée le dimanche 11/09/2022 sur le site de Paloumey. 260 coureurs (adultes et enfants), 88 bénévoles, de nombreux obstacles et surtout de la bonne humeur ont permis de rendre cette journée ensoleillée, inoubliable! Une course qui se veut solidaire puisque tous les bénéfices ont été reversés le vendredi 7/10/2022 lors d'un repas pour remercier l'ensemble des bénévoles. 1500€ pour Lueur d'Espoir pour Ayden, cette somme permettra la recherche en laboratoire pour lutter contre la leucodystrophie de type Krabbe et 1500€ pour Ose l'Humanitaire dont le projet est de financer des culottes menstruelles pour des jeunes filles d'un village au Sénégal. Vivement l'édition 2023 qui se déroulera le samedi 17 juin vos agendas!



SOLIDARITÉS

CCAS

Permanences à la mairie les mardi et jeudi de 9h30 à 12h00.

CLIC

Agé(e) et/ou en situation de handicap: quels sont mes droits? Comment obtenir des aides à la maison? Aidant d'un proche, fragilisé, épuisé: qui peut vous soutenir? Professionnels de santé vers qui orienter vos patients? Le Centre Local d'Information et de Coordination vous informe et vous accompagne dans vos démarches. Contactez nous au 05 56 95 80 11 Permanence à la mairie les 1er lundi du mois de 9h à 12h.

MDSI

Des professionnels sont là pour vous apporter écoute, soutien et aide en matière de logement, de précarité financière, d'insertion et de protection maternelle infantile. Maison Départementale de la Solidarité et de l'Insertion - Contact 05 56 16 19 90 Permanences à la mairie les 1^{er} et 3^{ème} lundi du mois de 14h à 17h et sur rendez-vous.

ADHM

Pour l'aide à domicile, le portage des repas L'Aide à Domicile du Haut Médoc est là pour vous. Contact 05 56 05 45 84

> Démarches administratives Besoin d'aide?

Vous avez besoin d'aide dans vos démarches administratives? Vous rencontrez des difficultés avec internet? Le CCAS de votre commune peut vous accompagner. N'hésitez pas à vous rapprocher de votre mairie.

Conférence

AVC tous concernés

Lors de la semaine bleue, le CCAS en partenariat avec



l'association bien vivre à Ludon a proposé deux rencontres avec Philippe Meynard (président de AVC tous concernés). AVC tous concernés était présent sur le marché le 5 octobre 2022 et le 7 octobre 2022 dans le foyer de la commune pour y animer une conférence.

Site internet: jemarche-avc.fr

Registre nominatif des personnes vulnérables

Ce registre nominatif permet de recenser les personnes vulnérables et isolées.

Les personnes pouvant figurer sur ce registre :

- · Les personnes âgées de 65 ans et plus
- Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail
- Les personnes adultes handicapées

La demande d'inscription peut se faire à tout moment, dès la déclaration de la personne concernée ou de son représentant légal en mairie. Seul en cas de risques exceptionnels, dans le cadre de la mise en place d'une veille sociale, le CCAS peut utiliser le registre communal des personnes vulnérables pour contacter régulièrement, accompagner et protéger les personnes fragiles et vulnérables de la commune de Ludon-Médoc.

ASEPT

Association Santé Education et Prévention sur les Territoires



Une réunion de présentation et de sensibilisation à eu lieu en mai 2022.

Ont eu lieu les ateliers Cap Bien être en juin, et les ateliers numérique en septembre. Actuellement ceux sont les ateliers Forme Équilibre depuis novembre et jusqu'à début février.

https://www.asept-gironde.fr/agenda.html

Octobre Rose

Le Dimanche 09 Octobre le CCAS a réuni 150 personnes pour la traditionnelle marche rose au profit de la lutte contre tous les cancers et tout particulièrement du cancer du sein en collaboration avec le centre de coordination du dépistage du cancer.



VIE ASSOCIATIVE, CULTURELLE ET SPORTIVE

US Tennis



Le tournoi Bacchus, qui a connu un record de participation, à peine terminé que l'école de tennis a ouvert ses portes pour une nouvelle saison qui nous l'espérons se déroulera normalement.

Cette saison ce sont 187 enfants et 102 adultes qui suivront les 71 heures de cours dispensés par nos deux moniteurs diplômés d'état salariés du club. Ils seront épaulés par quatre éducateurs, quelques jeunes du club les aideront pour les cours de minitennis que suivent les vingt-sept débutants âgés de quatre à six ans.

Dans le même temps nous avons engagé 11 équipes de jeunes et 6 équipes adultes dans les championnats et coupes d'hiver et nous engagerons prochainement 8 équipes adultes dans les championnats de printemps soit près de 150 compétiteurs hommes et femmes.

Mais loin des chiffres c'est la fidélité des adhérents qui constitue la plus grande satisfaction de tous ceux qui œuvrent au bon fonctionnement de notre association.

AS Lutte

Le Club de Ludon Lutte a eu une saison

bien remplie :

Termine 3^{ème} de club de France U 15 féminine, et 3^{ème} club de France toutes catégories en SAMBO SPORTIF

1^{er} club au Championnat de GIRONDE poussins benjamins minimes cadet masculins féminins

Tous les palmarès en scannant le QR code ci-contre



BABY LUTTE à partir de 3 ans 16h45 17h30 mardi jeudi

Ecole de lutte 17h30-18h30 mardi et jeudi de 18h30-19h30

Mercredi école de lutte 16h-17h30

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi

musculation remise en forme circuit training

cours de lutte et sambo

17h30-21h adultes et samedi 10h-12h30



VIE ASSOCIATIVE, CULTURELLE ET SPORTIVE



Section Cycliste Ludonnaise

Le cyclotourisme se conforte avec de nouveaux licenciés chaque année. On est heureux d'avoir Evelyne une cycliste chevronnée et qualifiée avec son mari, bienvenue à tous les nouveaux en compétition nous avons Th. Denoel champion nouvelle Aquitaine de contre la montre 3 années consécutive. Bravo.

Pour tous renseignements au club: contacter Ch BACQUEY Président du club au 0557881262 ou ufolep.



À corps d'Être

L'Association A Corps d'Être propose des ateliers de sophrologie existentielle qui ont lieu le mardi soir, salle AGORA. C'est dans une ambiance chaleureuse, au sein de petit groupe favorisant la rencontre qu'il est possible d'apprendre à se relaxer malgré le stress du quotidien et/ou juste se faire du bien. Les séances s'adressent aux étudiant.e.s, adultes et séniors.

Pour plus de renseignements et inscription, tel : 06 78 79 69 03 ou écrivez à :acorpsdetre33@ gmail.com

Pratiquer la sophrologie, c'est s'accorder du temps pour soi,Pour un mieux-être corporel et mental. Venez essayer, découvrir, pratiquer!

Bien vivre à Ludon

Pour favoriser les échanges en suscitant des débats d'idées sur des sujets intéressant les Ludonnaises et Ludonnais, l'association Bien Vivre à Ludon (BVAL) a invité l'association «AVC Tous Concernés» pour mener en partenariat avec le CCAS, 2 actions de

sensibilisation à l'occasion de la semaine bleue. Le mercredi 5/10 sur le marché, les personnes reçues sur le stand «AVC Tous Concernés» ont pu échanger avec les bénévoles, recevoir de la documentation, se faire prendre la tension et contrôler

leur arythmie. Puis le vendredi 7/10 après-midi, au Foyer Rural, le public présent s'est montré très intéressé par la présentation de Philippe Meynard, président de l'association invitée.



Les échanges ont été riches, fructueux et utiles. BVAL proposera de nouvelles thématiques en 2023, toujours dans le souci d'informer et d'échanger avec vous. N'hésitez pas à nous suivre sur Facebook et à nous contacter par email pour vous informer et/ou adhérer!

Mail: bien-vivre_a_ludon@yahoo.fr



Jeu M'Fais La Malle

Association Jeu m'Fais la Malle, ludothèque itinérante. Créée en 2016, notre association a pour but principal de promouvoir le jeu pour tous. Nous proposons à nos adhérents de participer gratuitement à différentes manifestations, le plus souvent au foyer rural. Des dimanches après-midi consacrés à la découverte de jeux de société en famille et des samedis soir réservés aux plus de 10 ans pour découvrir des jeux modernes. Les membres de l'association conseillent, expliquent les règles et surtout partagent leur passion. L'association compte plus de 1000 références de jeux de société ainsi que des jeux géants en bois et des malles de jeux de construction. Ceux-ci sont disponibles à la location pour les adhérents. Le nombre d'adhérents et de participants aux différentes manifestations ne fait qu'augmenter, pour exemple, la Fête du Jeu organisé le samedi 15 octobre dernier a réuni 430 joueurs et joueuses. N'hésitez pas à nous rejoindre ! Ludiquement , l'équipe de Jeu m'Fais la Malle -Président: Taran Cédric 06 10 09 16 31

VIE ASSOCIATIVE, **CULTURELLE ET SPORTIVE**

UNC

L'union nationale des combattants (UNC), créée en 1918, vise à maintenir le souvenir des morts pour la France de tous les conflits et à soutenir tous ceux qui servent ou ont servi la France, qu'ils soient militaires, gendarmes, policiers, pompiers, à travers un lien fraternel et intergénérationnel. Rejoignez-nous.

Militaires, gendarmes, policiers, pompiers ou citoyens, en activité ou retraité, que vous ayez ou non, la carte du combattant, vous pouvez tous adhérer et surtout, vous les plus jeunes, serez accueillis

avec grand plaisir et nous pourrons vous informer sur les carrières dans les armées. L'UNC récupère aussi dans le cadre de son action sociale, les vieilles radiographies, les vieux négatifs photos et les lunettes sans emploi, une boite à l'accueil de la Mairie est dédiée à cette cause. Si vous disposez



d'équipements militaires dont vous n'avez pas l'utilité, contactez-nous par mail unc.ludon.medoc@ gmail.com ou par téléphone au 06 71 92 51 56

Lumières du Népal

Lumières du Népal est une association française qui a pour but de participer à un soutien solidaire et social, éducatif, sanitaire, visant à favoriser l'amélioration des conditions de vie au Népal. Son action est aujourd'hui concentrée sur l'aide au village de Chimding, petit village de 550 habitants. Un des points importants est le parrainage permettant de financer une partie de la scolarisation des enfants afin de leur ouvrir un meilleur avenir.

Vous avez la possibilité de contribuer en parrainant un enfant pour seulement 60€ par an (donnant lieu à une déduction des impôts). Parrainez! Ils ont besoin de vous!





L'association On'Imagine a pu reprendre ses activités pour cette année 2022, toujours dans le même esprit collecter des fonds pour des associations Caritatives ou Humanitaires.

Le 14 mai lors de la Fête du Printemps et de la Terre de notre commune, nous avons organisé un vide grenier, avec une centaine d'exposants, ce dernier a été une vraie réussite. Grâce à toutes ces inscriptions nous avons pu reverser 1200€ à l'association Ludonnaise, Lumières du Népal, qui œuvre pour faire vivre le village de Chimding. Rendez- vous en 2023 lors de la nouvelle Fête communale.

Vous pouvez adhérer d'ores et déjà à notre association qui vaudra pour toute l'année 2023.

Mail: on.imagine33@gmail.com Site: www.on-imagine.fr

Tel: 06 35 55 31 25 (Régis Dufourg)



EXPRESSION DES GROUPES DU CONSEIL MUNICIPAL



Pour vous

Sobriété énergétique et financière

Sobriété, c'est le mot à la mode de la période. Cela peut paraître paradoxal en période de fêtes mais c'est pourtant une réalité pour les collectivités locales qui sont, comme les autres utilisateurs, confrontés aux hausses exponentielles des prix

Et ce n'est pas mieux du côté des finances. Après la diète, encore un mot malheureux en cette période post festivités, imposée par le gouvernement entre 2014 et 2017 est venu le temps du gel de nos dotations et la suppression de certaines impositions.

Ces différentes mesures ont mis en danger l'équilibre déjà précaire des finances des collectivités.

C'est dans cette situation budgétairement difficile que les collectivités locales ont dû affronter le réveil de l'inflation.

C'est ainsi qu'à titre d'exemple notre facture d'électricité a augmenté de près de 40% entre 2020 et 2022.

Heureusement pour le moment en ce qui concerne l'éclairage public nous bénéficions d'un forfait de consommation qui atténue la hausse. Cependant Enédis, notre fournisseur, entend y mettre fin et envisagerait même de revenir sur la consommation réelle des quatre dernières années.

Pourtant l'impact de cette crise nécessite le maintien de nos offres de services aux ludonnais. Elles représentent un aide indispensable, dès lors que nos services ne sont pas facturés en totalité aux utilisateurs mais que le budget communal en supporte une partie importante.

Elles sont un soutien au pouvoir d'achat des ménages. Grâce à cette politique tournée vers le social notre commune joue parfaitement son rôle d'amortisseur social.

Plus généralement les collectivités représentent 70% de l'investissement public, amputer leurs moyens revient à aggraver la crise sociale que nous connaissons.

Or aujourd'hui nous sommes confrontés à une double difficulté, d'une part, nos dépenses de fonctionnement contraintes augmentent fortement, et d'autre part, les dotations qui nous sont dues par l'Etat ne cessent de baisser car elles ne suivent pas la hausse des prix.

De notre côté nous avons, depuis longtemps, mis en place une politique d'économie des dépenses. Nous allons l'accélérer en éteignant l'éclairage public une partie de la nuit et en investissant prioritairement dans le remplacement des ampoules traditionnelles par des ampoules LED

Comme il n'est pas dans nos intentions d'augmenter audelà du raisonnable nos taux d'imposition, ces opérations ont un coût et nous obligent à opérer des choix pour déterminer les priorités et les financer.

Uni-e-s pour Ludon

Nous faisons face depuis quelque temps à un accroissement du prix de l'énergie. Cet accroissement est dû à des choix politiques et stratégiques faits dans les années passées. Le développement de notre société ne dépendait que d'une seule source d'énergie. Notre territoire a dû faire face aux effets du changement climatique qui a dévasté nos écosystèmes

cet été: sécheresse, incendies, recul du trait de côte... Nos collectivités doivent engager des changements systémiques pour accompagner les citoyens et les entreprises vers une transition écologique. Les élèves de la commune ont été accueillis dès le mois de septembre dans un collège, intégré à notre belle forêt, avec un impact environnemental réduit. Malheureusement nos collégiens habitant à Ludon-Médoc ne peuvent pas aller à vélo au collège en

toute sécurité grâce à une piste cyclable. Cet investissement public serait pourtant essentiel pour permettre aux enfants de pratiquer du sport régulièrement et de réduire la facture énergétique des familles. Un grand plan vélo doit être lancé sur la commune !! Nous nous tenons à votre disposition pour recueillir vos idées et remarques pour faire de Ludon une ville cyclable.

Isabelle, Luc et Thibaut (uniespourludon@gmail.com)

ÉTAT CIVIL (AU 08/12/2022)

Naissances

			6
ISTASSE Zachary	05/01/2022	BONTE Alba, Yvette, Angèle	21/06/2022
MORDANT Ambre, Charline	07/01/2022	SAKHI Zayn	28/06/2022
MONNEREAU Lucas	11/01/2022	PINTO Loann, Mateu	29/06/2022
VASMANT LEJEMTEL Joseph, André, Abram	14/01/2022	PEREIRA Mya	04/08/2022
PINEAU Maya, Charlotte, Elisabeth	27/01/2022	DARIMONT Lylio, Belmiro, Michel	06/08/2022
EL HACHMI BRAMERIE Adel	09/02/2022	DUPORGE Soren, James	11/08/2022
JÉGOU RIBLET Lou-Iris	12/02/2022	OBERLÉ Soan	12/08/2022
TESTART Maëlle, Jacqueline	13/02/2022	SARDIN Nancy	18/08/2022
DELATTRE Noé, Jean-Luc, Thierry	26/02/2022	OLILO Cameron, Okrou	23/08/2022
MORTIER Léna, Maïa, Robin	02/03/2022	CARLES Martin, Gabriel, Romain, joseph	24/08/2022
SCHEIDT Énaël	17/03/2022	ESCALLIER Noa, Théo	11/09/2022
DUTERTRE Layvin, Gabriel, Pierre	20/03/2022	SOURFLAIS Jade, Soline	23/09/2022
BAO Amalya	01/04/2022	DEYCARD COUTON Ezya	28/09/2022
BATBEDAT Lola	01/04/2022	MATHIEU Mathilde, Clémence, Maryse, Christine	02/10/2022
PIMBERT Arthur, Bernard	02/04/2022	OLIVEIRA PINTO Lucas, José	08/10/2022
MONTFORT Anna	11/04/2022	LATEYRON Anaël, Semou	10/10/2022
LUCAS Victoria, Fabienne	12/04/2022	SUAREZ Emma, Victoria	17/10/2022
CLAVERIE Théo, Bruno, Gérard	13/04/2022	RECH Tylio, Albert, Michel	20/10/2022
ERRAKI Layel	14/04/2022	REJAS Luna, Chelsy, Delna, Chrystal	23/10/2022
JOLIBERT Louna	23/04/2022	DUMONT Garance	31/10/2022
UHLMANN Eden, Bernard, Marcel	26/04/2022	TESSERAUD LAGARGUE Axel	08/11/2022
MORDRET Diego	27/04/2022	PEIXEIRO ROLO AUDY Lilio, Alcides	11/11/2022
GUILLAUME Léonie, Ana	29/04/2022	FAURE Louis, Lucien	12/11/2022
ISSERTES Ella, Ambre	03/05/2022	ROUMEGOU MATAMOROS Kaylan	26/11/2022
MARY Bastien, Lionel, Gilles	09/05/2022		
GOMBEAUD Thelma, Anaïs	22/05/2022		

Mariages



VIMENEY Marie-Charlotte	MOREIRA DE OLIVEIRA Samuel, Bruno	30/04/2022
RAYNAUD Olivier, Jean-Marie	PEREY Myriam	30/04/2022
PENICAUT Flavien	DAUZIER Alexandra	11/06/2022
BINOIS Jean-Claude, André, Léon	LANTIER Muriel, Marie-Andrée, Jeanne	11/06/2022
GARBAYE Stéphane, Jean, Georges,	BERRY Virginie	02/07/2022
NASSANS Benjamin, Nicolas	SAUNIER Marine, Laura	09/07/2022
BAO David	LETIENNE Emmanuelle, Myriam, Liliane	16/07/2022
PAILLET Julien	JALVY Audrey	16/07/2022
ARENA Enzo	GODFROY Pauline, Rosita, Solange	12/08/2022
UHLMANN Michaël, Louis	RHAYAT Magalie	13/08/2022
VIGNOLLES Gautier, Louis	CASTAINGS Aurélie	20/08/2022
DORDOY Shaun, Anthony	CATHALA Laurine, Suzanne, Marie-Louise	27/08/2022
BRUN Charles, Jean	FROUNTIL Laurie	10/09/2022
JUNG Nicolas, Richard, Jordan	REBOUR Morgane, Chantal, Brigitte, Françoise	10/09/2022
VERNAUDON Jérémy	BEAUDET Charlotte-Emmanuelle	10/09/2022
MALAUSSANE Alexis	CHARDON Mélanie, Paulette, Fernande	17/09/2022
PÉLISSIER Pascal, Alain, René	RAIMBAULT Anne-Laure, Eliane, Laurence	17/09/2022
BOURGOIN Pierrick, Julien	DAIRAIN Angélique, Marguerite, Raymonde	24/09/2022
LE HIR Morgane	MEYRE Julie	08/10/2022
HAILLY Frédéric	TRAN Diane	05/11/2022
VIVIER Nicolas, Christophe	MERLEAU Gaëlle, Céline	26/11/2022

Décès

22/12/2021	ESCOBAR Gilberte, Isabelle - JOUANNEST	09/04/2022	MOREAU François
21/01/2022	CHABOT Annine - LOBRE	29/04/2022	MENAUT Lucas
26/01/2022	SEURIN Jean, Roger	25/06/2022	DELAUNOIS Jacqueline, Suzanne, Marie-Christine - CONSTANT
28/01/2022	DELAIGLE Robert	27/06/2022	BERMEJO Maryse, Andrée
04/03/2022	FOULQUIER Lucienne, Andrée - GUILLAUME	20/06/2022	NOGUEIRA DA SILVA Joaquim José
01/03/2022	FÉLONOFF Ginette - EYQUEM	13/07/2022	BARCOUZAREAU Jeannine, Andrée, Lucienne - LEGLISE
21/03/2022	SOULIER Elisabeth - MESGUICH	22/07/2022	MARTINEZ Marie Thérèse - BARBE
24/03/2022	THIBAULT Serge, Georges, Marie, Louis	01/08/2022	GOULEME Jean-Pierre
27/03/2022	DUTAUZIA Michel, Henri	31/08/2022	DENGUI Jean
03/04/2022	PENDANS Renée - TOUYERAS	02/10/2022	BRUNET Liliane, Geneviève, Denise, Antoinette - CHICHE
07/04/2022	ROYER Marguerite - BACHELOT	12/10/2022	LAPORTE Alexandre, Georges, René
31/03/2022	ORNON Christophe, Valmond, André	05/11/2022	MAURIN Jean, Claude
13/04/2022	MORISSET Denis, Laurent	11/11/2022	BLANCO Marie-Christine - JEAN
			and the second s

AGENDA

04 FÉVRIER

Repas des Ainés - 12h foyer rural

04 MARS AU 01 AVRIL LE MOIS DE LA CULTURE

O4 Soirée cabaret par Scén'émoi - au foyer rural

& Exposition "Les artistes du Lavoir" - au foyer rural

Salon du livre 10h - 18h au foyer rural

Spectacle pour enfants - après-midi au foyer rural

Scène ouverte, tremplin des talents au foyer rural

Théâtre "Chiffones victimes" par les comédiens d'un soir - au foyer rural

01 AVRIL

Fête du jeu, par Jeu m'fais la malle au foyer rural

27 MAI

Course la VTV

2,3 & 4 JUIN

Fête du printemps

17 JUIN

Musik à Ludon

24 JUIN

La Mare à Boue Concert de l'école de musique

08 JUILLET

Marché des producteurs de pays

En cas de danger majeur, qu'il soit naturel, FR-Alert industriel, sanitaire ou terroriste: comment fonctionne FR-Alert?

FR-Alert est le nouveau dispositif d'alerte et d'information des populations. Déployé sur le territoire national depuis fin juin 2022, FR-Alert permet de prévenir en temps réel toute personne détentrice d'un téléphone portable de sa présence dans une zone de danger afin de l'informer des comportements à adopter pour se protéger.

Si vous vous trouvez dans l'une des zones concernées par un danger imminent ou un risque majeur, vous pourrez recevoir une notification accompagnée d'un signal sonore spécifique, même si votre téléphone portable est en mode silencieux. La réception de cette notification ne nécessite aucune installation préalable sur votre téléphone.

Informations pratiques

Mairie de Ludon

1 rue de la Mairie BP 2 33290 Ludon-Médoc Tél.: 05 57 88 44 09

Courriel: contact@ludonmedoc.fr Site Internet: www.ludonmedoc.fr @villedeludonmedoc.ludonmedoc

25 rue du Général de Gaulle Tél. : 05 57 88 43 41

Élémentaire

1 bis place Jean Jaurès Tél.: 05 57 88 47 74

25 rue du Galde Gaulle **Primaire**

1 bis place Jean Jaurès Tél.: 05 57 88 43 41 Tél.: 06 45 75 22 21

courriel: alsh.ludon@medoc-estuaire.fr

Communauté de Communes Médoc-Estuaire

26, rue de l'Abbé Frémont 33460 ARSAC

Tél.: 05 57 88 08 08

Site Internet: www.cc-medoc-estuaire.fr

Horaires Communauté de Communes

Lundi: 10h-12h et 13h-17h Mardi – Mercredi – Jeudi : 8h30-12h et13h-17h

Vendredi: 8h30-12h et 13h-16h

Déchèterie d'Arsac

Lieu dit "La passe de Monteil" Avenue de Lesclause - 33460 ARSAC Du lundi au samedi : 8h30-12h et 13h30-18h

Dimanche: 8h30-12h

Une carte d'accès est obligatoire

(Informations sur www.cc-medoc-estuaire.fr)

Collecte des déchets

Le mercredi pour les ordures ménagères et les bacs jaunes tous les 15 jours. En cas de jours fériés dans une semaine, la collecte est décalée d'autant.

Numéros utiles

Pompiers: 18 Gendarmerie: 17

SAMU: 15

Numéro d'urgence européen: 112 Centre

antipoison: 05 56 96 40 80

